



Certificat



ADLS Wonder Coaching est certifié pour ses actions de :

- L. 6313-1-1 Actions de formation
- L. 6313-1-2 Bilan de compétences
- L. 6313-1-3 Validation des acquis par l'expérience

situé à :

21 allée des cèpes
91450 SOISY SUR SEINE

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme ADLS Wonder Coaching (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11910898791, SIREN 892795311) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
 - Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
 - Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
 - à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable* du 04/01/2026 au 03/01/2029

Date originale du cycle de certification en cours : 04/01/2026

Certificat n° F2333-1-R1 (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 08/12/2025
Président de PRONEO CERTIFICATION
Yves PARIOT



Accréditation N°0615
Portée disponible sur le
site www.cofrac.fr